

Interdiction des véhicules > 3,5 tonnes sur le Pont de Riedisheim

À compter du 1^{er} février 2021, le Pont de Riedisheim sera totalement interdit aux véhicules d'un poids total autorisé en charge supérieur à 3,5 tonnes (PTAC).

Poids Lourds et Bus interdits temporairement sur le Pont de Riedisheim

Les récents épisodes météorologiques intenses ont mis en exergue un défaut sérieux sur un appui de l'ouvrage qui nécessite la mise en œuvre rapide de mesures de sauvegarde par la suppression de la circulation des véhicules lourds. Aussi, il sera fermé temporairement à la circulation des poids lourds et bus (> 3,5 tonnes) afin de permettre sa sécurisation et ainsi entamer la réparation de l'appui.

Cette mesure est temporaire, le temps de procéder aux travaux d'étanchement, aux investigations complémentaires et aux réparations nécessaires.

Dans l'attente, les poids lourds sont invités à contourner le Pont de Riedisheim en empruntant soit le Boulevard Wallach vers le Pont d'Altkirch, ou l'Avenue de Riedisheim vers le Pont Joffre, ou encore le quai d'Alger depuis le centre-ville. Les lignes de bus n°10 et 11 sont également impactées et verront leur tracé modifié.

La SNCF, la Collectivité européenne d'Alsace et la Ville, qui sont les trois gestionnaires de cet ouvrage (le pont, la chaussée, les trottoirs), mettent tout en œuvre pour réduire au maximum la gêne occasionnée

CONTACT PRESSE

Nina OUMEDJKANE

Tél. : 03 89 32 59 92 / Port. : 06 29 68 13 46

nina.oumedjkane@mulhouse-alsace.fr